© LPLT / Wikimedia Commons

Une sentence sans appel

Jean-Jacques Gleize et Joseph Villelongue sont condamnés à la peine de mort par le Tribunal révolutionnaire le 11 juillet 1794 et exécutés le jour même, tandis que le maire Cosme Peyre et l’agent national Joseph-Marie Guintrand sont acquittés. Selon Régis Villelongue, leurs corps seraient enterrés dans une des fosses communes du jardin de l’ancien couvent des Chanoinesses de Picpus .

Merci à Régis Villelongue, lecteur attentif, qui nous a permis de retrouver la trace du registre

de délibérations et qui nous a confié ses recherches sur son ancêtre Joseph Villelongue. 

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON

.